

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2018

Session régulière du conseil, sous la présidence de Mme Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 5 février 2018 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence

Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 5 février 2018 par Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 février 2018.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 janvier 2018.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 30 janvier 2018.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Dépenses incompressibles 2018.
 - 2) Paiement des dépenses incompressibles 2018.
 - 3) Détermination de différents loyers, secteur Sawyerville.
 - 4) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec.
 - 5) Jardin communautaire de Sawyerville, aide financière 2018.
 - 6) Loisirs Cookshire, aide financière 2018.
 - 7) Infotech, renouvellement du contrat de service pour l'année 2018-2019.
 - 8) Rues Castonguay et Albert, réfection des services municipaux, décompte progressif n° 3 final.
 - 9) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.
 - 10) RCGT, paiement d'honoraires professionnels, assistance comptable.

- 11) Mutuelle des municipalités du Québec, protection additionnelle, frais de justice.
- 12) Engagement d'une agente de bureau, remplacement d'un congé de maternité, service des loisirs.
- 13) Cour municipale East Angus, abandon des dossiers criminels.
- 14) Croix-Rouge, renouvellement de l'entente de services aux sinistrés.
- 15) Défi des Demois'ailles, autorisation de passage.
- 16) Cœur villageois, nomination des membres.
- 17) Handball, Monarques Louis-Saint-Laurent, commandite.
- 18) Fermeture du pont de Lennoxville (route 108), circulation des camions provenant des gravières et sablière du secteur de Johnville, planification d'un détour avec Waterville.
- 19) MRC du Haut-Saint-François, règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), offre de service.
- 20) Comité consultatif d'urbanisme (CCU), renouvellement du mandat de 3 membres.
- 21) M. Jimmy Roy, dérogation mineure 2017-12-10-D.
- 22) Engagement de M. Luc Deslongchamps, inspecteur en bâtiment et en environnement à temps partiel.
- 23) Cookshire-Eaton Innovation, résolution d'appui pour la réalisation du projet d'une cuisine d'été aux saveurs locales avec terrasse sur le site de la Brasserie 11 comtés.
- 24) Modification de la politique de location des salles municipales.
- 25) Architech Design, centre communautaire de Johnville, certificat de paiement no 7.
- 26) Utilisation d'une partie des fonds provenant des redevances des gravières (abrogation de la résolution 2017-10-6195).
- 27) Utilisation du fonds de roulement pour 2017.
- 28) Les constructions Binet inc., paiement d'honoraires professionnels, centre communautaire de Johnville.
- 29) Protocole d'entente concernant la réalisation, l'installation et l'entretien des structures paysagères (Shed).
- 30) La Passerelle, Journée internationale des Femmes 2018, aide financière.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Achat d'un système de chenilles pour le véhicule tout-terrain (fonds de roulement).

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement sur les compteurs d'eau.
- 2) Règlement concernant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal.
- 3) Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 242-2018 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2018.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Pompiers de Cookshire-Eaton, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 2) Patrick Soucy, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 3) Yannick Jutras-Vallières, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 4) Ligue de balle de Cookshire-Eaton, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 5) Michael Toulouse, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 6) Valérie Demers, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 7) Ligue de balle de Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 8) Ligue de balle pour enfants, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

- A) Présences et ouverture de la séance du 5 février 2018 par Mme Sylvie Lapointe, mairesse.**

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 février 2018.

Résolution 2018-02-6305

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 5 février 2018 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2018.

Résolution 2018-02-6306

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 8 janvier 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 30 janvier 2018.

Résolution 2018-02-6307

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 30 janvier 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Dale Quinn informe le conseil que la barrière à l'entrée de sa propriété n'a toujours pas été installée. Le directeur général lui explique que le service des travaux publics devrait effectuer les travaux prochainement. M. Quinn demande aussi une rencontre en privé avec le conseil municipal. La rencontre se tiendra le mardi 27 février à 13 heures.
- 2) Des citoyens expliquent au conseil les inconvénients causés aux résidents du secteur de Johnville par l'aménagement, sans autorisation, d'une piste de course de VTT à l'intersection de la route 251 et du chemin Orr. Le bruit s'entendait partout dans le village et ceci durant toute la fin de semaine. Ils demandent que la municipalité intervienne pour régler cette situation très désagréable. Ils mentionnent aussi que durant l'été les gravières du secteur sont utilisées par les VTT, ce qui perturbe la quiétude du secteur.

La mairesse lui répond que le propriétaire du terrain où la piste a été aménagée sera contacté pour exiger qu'il fasse cesser cette activité illégale dont il est responsable. La SQ sera aussi contactée à ce sujet pour l'application du règlement municipal sur les nuisances. Avant l'été, une lettre sera envoyée aux propriétaires de gravières pour qu'ils interdisent la présence des VTT sur leur propriété. M. Boulanger sera informé du suivi de ce dossier.

D'autre part, on informe le conseil de la présence d'un kiosque aménagé sur le terrain de l'ancienne salle communautaire par un vendeur de motoneiges. La mairesse répond que la municipalité n'a pas été

contactée à ce sujet. Ce type d'activité contrevient au règlement sur le colportage. Une vérification sera faite à ce sujet.

F) Correspondance.

Résolution 2018-02-6308

Fédéral

1. Premier ministre du Canada – Accusé de réception de la résolution au sujet de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017.
2. Députée de Compton-Stanstead – Information sur le Programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine.

Provincial

3. MSP – Conseil de prévention des incendies « Dégagez le passage! ».
4. Député de Mégantic - Annonce bonification du programme d'aide financière pour l'installation de gicleurs. / Annonce soutien aux Aînées. / Registre des armes à feu & Lancement des consultations prébudgétaires élargies 2018-2019.
5. MDDELCC – Avis de projet de recyclage de biosolides municipaux provenant d'Ascot Corner (lettre à l'intention de la Ferme Marc Bolduc senc).
6. MAMOT – Entrée en vigueur des modifications législatives sur la rémunération des élus municipaux en date du 1^{er} janvier 2018.

Municipal

7. MMQ – Avis d'une ristourne de 9 999\$ à la Ville pour l'exercice financier 2017.

Scolaire

8. Réussite Éducative Estrie – Invitation à participer à un déjeuner-réseautage (lundi 12 février, Sherbrooke) et demande d'appui par résolution du Conseil pour désigner les dates du 12 au 16 février 2018 comme Journées de la persévérance scolaire à Cookshire-Eaton.

Associations

9. Centre d'action bénévole - Forum Continuum (15 mars 2018).
10. COGESAF - Journée d'information municipale sur l'eau- 2018 (21 mars, Victoriaville).
11. Carrefour action municipale et famille – Invitation à une séance de formation et discussion (8 février, 16h à 20h, Magog).

Offre de service

12. Les consultants SM inc. – Services professionnels de génie municipal, traitement des eaux et infrastructures urbaines.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Dépenses incompressibles 2018.

Résolution 2018-02-6309

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter la liste des dépenses incompressibles 2018 totalisant 5 103 115 \$ telle que déposée par la trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Paiement des dépenses incompressibles 2018.

Résolution 2018-02-6310

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise que le paiement des dépenses incompressibles 2018 soit fait aux dates d'échéance sans attendre l'autorisation officielle du conseil. Cependant, ces dépenses devront être quand même incluses mensuellement dans la liste des comptes à approuver.

Ces dépenses sont les dépenses incompressibles totalisant 5 103 115 \$ autorisées par la résolution 2018-02-6309 datée du 5 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Détermination de différents loyers, secteur Sawyerville.

Résolution 2018-02-6311

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu :

QU'à compter du 1^{er} juillet 2018, le coût mensuel de location pour le logement situé à Sawyerville soit établi de la façon suivante :

8A, rue Principale Nord, Sawyerville	330 \$
--------------------------------------	--------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec.

Résolution 2018-02-6312

CONSIDÉRANT que la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

CONSIDÉRANT que la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

CONSIDÉRANT que la population de la Ville de Cookshire-Eaton souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a déjà manifesté, dans le

cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

CONSIDÉRANT que la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Jardin communautaire de Sawyerville, aide financière 2018.

Résolution 2018-02-6313

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu :

QU'une aide financière de 3 000 \$ soit accordée au Jardin communautaire de Sawyerville pour leurs activités de l'année 2018;

QUE l'aide financière sera versée sur la présentation des états financiers 2017 de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Loisirs Cookshire, aide financière 2018.

Résolution 2018-02-6314

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu :

QU'une aide financière de 6 000 \$ soit accordée à Loisirs Cookshire pour leurs activités de l'année 2018;

QUE l'aide financière sera versée sur la présentation des états financiers 2017 de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Infotech, renouvellement du contrat de service pour l'année 2018-2019.

Résolution 2018-02-6315

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

De renouveler le contrat de service pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 sans augmentation du coût;

D'autoriser le paiement de la facture de 16 809,35 \$ (incluant les taxes) à Infotech concernant le renouvellement du contrat de service pour l'année 2018;

D'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Rues Castonguay et Albert, réfection des services municipaux, décompte progressif n° 3 final.

Résolution 2018-02-6316

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 33 813,63 \$ (incluant les taxes) à Lafontaine et fils, concernant la réfection des services municipaux sur les rues Castonguay et Albert, selon le décompte progressif no 3 (acceptation finale) préparé par M. Pierre Grondin, ingénieur, en date du 22 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.

Résolution 2018-02-6317

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de 10 957,13 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) RCGT, paiement d'honoraires professionnels, assistance comptable.

Résolution 2018-02-6318

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 7 979,26 \$ (incluant les taxes) pour la facture de RCGT, concernant de l'assistance comptable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Mutuelle des municipalités du Québec, protection additionnelle, frais de justice.

Résolution 2018-02-6319

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton le formulaire de protection additionnelle pour des frais de justice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Engagement d'une agente de bureau, remplacement d'un congé de maternité, service des loisirs.

Résolution 2018-02-6320

CONSIDÉRANT le congé de maternité de Mme Anick Fredette, agente de bureau;

CONSIDÉRANT que pour la remplacer, le poste a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de Mme Cathy Turcotte pour occuper le poste d'agente de bureau pour la durée du congé de maternité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Cour municipale East Angus, abandon des dossiers criminels.

Résolution 2018-02-6321

ATTENDU que le 1^{er} avril 2009 le gouvernement adoptait le décret 391-2009 concernant des ententes relatives à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de East Angus;

ATTENDU que cette entente d'une durée initiale de deux ans a été renouvelée le 1^{er} avril 2011 pour une période de dix ans;

ATTENDU que la Ville de EastAngus souhaite résilier cette entente;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et unanimement résolu :

QUE ce conseil informe le ministre de la Justice du Québec et la Directrice des poursuites criminelles et pénales qu'elle résilie l'Entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de East Angus et que cette résiliation prenne effet au terme d'un délai de 180 jours de la date des présentes, le tout sans compensation, indemnité ou pénalité de quelque nature que ce soit;

QUE malgré cette résiliation, tous les dossiers actifs découlant de cette entente soient traités jusqu'à leur complète résolution devant la Cour municipale commune de la Ville de East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Croix-Rouge, renouvellement de l'entente de services aux sinistrés.

Résolution 2018-02-6322

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le renouvellement de l'entente intervenue entre la Ville de Cookshire-Eaton et la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période d'un an à partir de la date de signature.

La contribution est de 0,16 \$ per capita annuellement.

Cette entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Défi des Demois'ailles, autorisation de passage.

Résolution 2018-02-6323

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accorder le droit de passage au Défi des

Demois'ailles, du 11 au 15 juillet 2018, selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 30 janvier 2018 (numéro de permis d'événement du MTQ 7007-018-007).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Cœur villageois, nomination des membres.

Résolution 2018-02-6324

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de reconnaître les personnes suivantes comme membres du Comité Cœur villageois:

Céline Blais	Citoyenne et présidente
Michel Mercier	Conseiller
Gilles Denis	Citoyen
Micheline Masson-Labonté	Citoyenne
Jean-Paul Gendron	Citoyen
Claudia Racine	Citoyenne
Robert Péloquin	Citoyen
Sarah Théberge	Citoyenne
Julie Pomerleau	CLD du Haut-Saint-François

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au CLD du Haut-Saint-François de déléguer Julie Pomerleau, agente de développement culturel, pour siéger officiellement sur le Comité Cœur Villageois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Handball, Monarques Louis-Saint-Laurent, commandite.

Résolution 2018-02-6325

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ au club de Handball Monarques pour un voyage sportif à Prague au printemps 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Fermeture du pont de Lennoxville (route 108), circulation des camions provenant des gravières et sablières du secteur de Johnville, planification d'un détour avec Waterville.

Résolution 2018-02-6326

Résolution 2018-02-6326

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a imposé une restriction quant à la limite de charge sur le pont de la route 108 dans l'arrondissement de Lennoxville;

CONSIDÉRANT la forte circulation de camions provenant des gravières et sablières du secteur de Johnville qui emprunte ce pont;

CONSIDÉRANT que les plans de détour proposés par le MTMDET représentent un nombre de kilomètres supplémentaires très important pour le trafic lourd provenant des gravières et sablières du secteur de Johnville;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est d'avis de proposer un plan de

détour alternatif pour le trafic lourd provenant des gravières et sablières du secteur de Johnville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

QUE le plan de détour alternatif proposé soit par le chemin Orr, dont environ 650 mètres se retrouve sur le territoire de la municipalité de Waterville et ce exclusivement pour les camions ayant affaire aux gravières et sablières du secteur de Johnville;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton sera responsable de la signalisation et de tout ce qui a trait aux opérations;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton offre une compensation équivalente à 10 % des redevances sur les gravières et sablières qui aurait normalement transité par le pont Bishop's perçues pour la période, à la municipalité de Waterville pour les inconvénients causés par ce plan de détour;

QUE cette résolution abroge la résolution 2017-06-6052.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) MRC du Haut-Saint-François, règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), offres de service.

Résolution 2018-02-6327

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter l'offre de la MRC du Haut-Saint-François datée du 13 décembre 2017, d'un montant d'environ 2 808,90 \$, pour l'élaboration d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Comité consultatif d'urbanisme (CCU), renouvellement du mandat de 3 membres.

Résolution 2018-02-6328

CONSIDÉRANT que le mandat de 3 membres du Comité consultatif d'urbanisme doit être renouvelé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de renouveler le mandat des personnes suivantes :

Siège	Nom	Fin du mandat
1	Mario Bourgoïn	2020-02-01
3	Céline Blais	2020-02-01
5	Daniel Hurdle	2020-02-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) M. Jimmy Roy, dérogation mineure 2017-12-10-D.

Résolution 2018-02-6329

CONSIDÉRANT que M. Jimmy Roy, 465, rue Craig Nord, Cookshire-Eaton,

dont la propriété est située dans la zone résidentielle RE-3 (lot 4 487 433), demande que la municipalité accepte que la municipalité accepte la marge de recul latérale droite de la résidence à 0,12 mètre alors que le règlement exige 2 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2017-12-10-D de M. Jimmy Roy à une séance tenue le 16 janvier 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2017-12-10-D de M. Jimmy Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Engagement de M. Luc Deslongchamps, inspecteur en bâtiment et en environnement à temps partiel.

Résolution 2018-02-6330

CONSIDÉRANT que pour accélérer le traitement des dossiers de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, il y a lieu d'engager un salarié surnuméraire;

CONSIDÉRANT que le conseil, par la résolution 2004-06-0961, autorise le personnel-cadre à procéder à l'engagement de personnel temporaire selon les dispositions de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche de M. Luc Deslongchamps à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement, 2 jours / semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Cookshire-Eaton Innovation, résolution d'appui pour la réalisation du projet d'une cuisine d'été aux saveurs locales avec terrasse sur le site de la Brasserie 11 comtés.

Résolution 2018-02-6331

ATTENDU que Cookshire-Eaton Innovation est un organisme sans but lucratif ayant pour but de promouvoir et de favoriser le développement industriel, agricole, économique, culturel, pédagogique et communautaire de sa région;

ATTENDU que Cookshire-Eaton Innovation est porteur d'un projet de microbrasserie industrielle sur son territoire;

ATTENDU que Cookshire-Eaton Innovation procède actuellement à la construction d'un immeuble au 225, rue Pope à Cookshire-Eaton, immeuble qui aura pour locataire la Brasserie 11 comtés, microbrasserie industrielle qui ouvrira ses portes à l'été 2018;

ATTENDU que M. Yannick Côté (le Jardinier Déchaîné), producteur maraîcher qui exploite son entreprise sur le territoire de Cookshire-Eaton, a présenté à Cookshire-Eaton Innovation et à la Brasserie 11 comtés un projet de cuisine d'été, qui serait en opération du jeudi au dimanche entre la mi-juin et la mi-octobre et servant repas du midi et repas du soir;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé

par la conseillère Louise Gosselin et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton appuie la réalisation et la concrétisation de ce projet qui présente un attrait touristique à fort potentiel, qui se distinguera par sa volonté à faire découvrir et goûter les arômes et les saveurs du Haut-St-François par sa microbrasserie aux accents locaux, sa cuisine d'été aux saveurs locales, et la conception d'une forêt éducative qui présentera plus d'une trentaine d'essences d'arbres, arbustes, arbres fruitiers et produits forestiers non ligneux indigènes et d'un jardin éducatif ou se retrouveront plus d'une trentaine d'espèces de plantes, herbes et fleurs aromatiques présents sur le territoire du Haut-St-François et qui sont utilisés dans la fabrication de la bière de la microbrasserie et la transformation des aliments apprêtés par le Jardinier Déchaîné dans le contexte du projet de cuisine d'été.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Modification de la politique de location des salles municipales.

Résolution 2018-02-6332

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter la politique de location des salles municipales telle que déposée par la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

Cette politique est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Architech Design, centre communautaire de Johnville, certificat de paiement no 7.

Résolution 2018-02-6333

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 22 465,77 \$ (incluant les taxes) à Les Constructions Binet, concernant la construction d'un centre communautaire à Johnville, selon le certificat de paiement no 7 préparé par Jean Mailhot, architecte, en date du 31 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Utilisation d'une partie des fonds provenant des redevances des gravières (abrogation de la résolution 2017-10-6195).

Résolution 2018-02-6334

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 300 000 \$ provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal (fonds gravières et sablières).

Cette résolution abroge la résolution 2017-10-6195.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Utilisation du fonds de roulement pour 2017.

Résolution 2018-02-6335

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 136 472 \$ provenant du fonds de roulement de Cookshire-Eaton pour différentes dépenses de fonctionnement décrites en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Les constructions Binet inc., paiement d'honoraires professionnels, centre communautaire de Johnville.

Reporté à la prochaine séance.

- 29) Protocole d'entente concernant la réalisation, l'installation et l'entretien des structures paysagères (Shed).

Résolution 2018-02-6336

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton un protocole d'entente avec le CLD du Haut-Saint-François concernant la réalisation, l'installation et l'entretien des structures paysagères (Shed).

Le protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30) La Passerelle, Journée internationale des Femmes 2018, aide financière.

Résolution 2018-02-6337

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée en 2017 pour l'implantation du Centre des femmes du Haut-Saint-François, La passerelle, sur la rue Principale Est à Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'aviser La Passerelle que la Ville de Cookshire-Eaton ne participera pas financièrement cette année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Achat d'un système de chenilles pour le véhicule tout-terrain (fonds de roulement).

Résolution 2018-02-6338

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton accepte l'offre de Scie à chaîne Claude Carrier d'un montant de 4 369 \$ (incluant les taxes), pour l'achat d'un système de chenilles pour le véhicule tout-terrain du service de la sécurité publique;

QUE cet achat soit financé à même le fonds de roulement de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement sur les compteurs d'eau.

Résolution 2018-02-6339

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Gendron qu'il présentera à une prochaine séance un règlement sur les compteurs d'eau.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement concernant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal.

Résolution 2018-02-6340

Avis de motion est donné par la conseillère Louise Gosselin qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement concernant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 3) Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Résolution 2018-02-6341

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 242-2018 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2018.

Résolution 2018-02-6342

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le règlement 242-2018 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2018-02-6343

Compte salaires

149 094,39 \$

Compte général

201800000 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201800001 (I)	YVON ROY	1 694,96 \$
201800002 (I)	HYDRO QUÉBEC	7 633,90 \$
201800003 (I)	GESTION GILLES GENEST	12,37 \$
201800004 (I)	BELL CANADA	1 049,75 \$
201800005 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	600,90 \$
201800006 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	17 095,15 \$
201800007 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 911,61 \$
201800008 (I)	LOCATION DICKIE MOORE	81,11 \$
201800009 (I)	MARC LONGPRÉ	225,00 \$
201800010 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	1 185,05 \$
201800011 (I)	LETOURNEAU MATERIAUX DE	103,50 \$
201800012 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC CLÉMENT INC.	2 724,91 \$
201800013 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	845,65 \$
201800014 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	301,72 \$
201800015 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	788,43 \$
201800016 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 374,58 \$
201800017 (I)	ALUMINIUM MONSIEUR GOUTTIERE	3 075,58 \$
201800018 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	8 020,30 \$
201800019 (I)	PREVIMED INC.	54,94 \$
201800020 (I)	LA CARTOUCHERIE	715,74 \$
201800021 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	2 068,89 \$
201800022 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	7 362,78 \$
201800023 (I)	CMP MAYER INC.	3 587,51 \$
201800024 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	60,91 \$
201800025 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	2 563,60 \$
201800026 (I)	SERVICE D'ARBRES DE L'ESTRIE INC.	862,31 \$
201800027 (I)	R.M. ELECTRIQUE	231,75 \$
201800028 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	195,45 \$
201800029 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	742,74 \$
201800030 (I)	TARDIF DIESEL INC.	123,52 \$
201800031 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	401,27 \$
201800032 (I)	RESTO 108	852,97 \$
201800033 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	152,10 \$
201800034 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	2 029,32 \$
201800035 (I)	FORAGES GEO-PROS INC.	120,72 \$
201800036 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX INC.	313,31 \$
201800037 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	831,91 \$
201800038 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR TRANSPORT	114,98 \$
201800039 (I)	ENERGIES SONIC INC.	612,88 \$
201800040 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	208,93 \$
201800041 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	117,85 \$
201800042 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 874,06 \$
201800043 (I)	FORMATION URGENCE VIE	307,83 \$
201800044 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	1 281,53 \$
201800045 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	264,07 \$
201800046 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	688,41 \$

201800047 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	1 096,86 \$
201800048 (I)	COMMUNICATION PLUS	1 101,41 \$
201800049 (I)	GARAGE ALAIN PERRON	287,44 \$
201800050 (I)	FORM-EVAL INC.	310,43 \$
201800051 (I)	PROCAMESTRIE INC	569,13 \$
201800052 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	7 115,07 \$
201800053 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	3 670,68 \$
201800054 (I)	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CAN. INC.	180,47 \$
201800055 (I)	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	154,12 \$
201800056 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	707,45 \$
201800057 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	50,50 \$
201800058 (I)	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	68,99 \$
201800060 (I)	INFORMATIQUE INPRO	23,34 \$
201800061 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	568,92 \$
201800062 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	55,19 \$
201800063 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	3 111,81 \$
201800064 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	493,76 \$
201800065 (I)	CAROLINE TALBOT	300,00 \$
201800066 (I)	REAL HUOT INC.	3 097,03 \$
201800067 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	469,20 \$
201800068 (I)	HETEK SOLUTIONS INC.	885,93 \$
201800069 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	388,39 \$
201800070 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE IND. INC.	262,23 \$
201800071 (I)	GIVESCO	1,91 \$
201800072 (I)	JOSEE ROY ESTHETIQUE AUTO	170,00 \$
201800073 (I)	TRANSPORT & EXCAVATION JOCELYN	2 407,29 \$
201800074 (I)	9117-8418 QUÉBEC INC.	151,76 \$
201800075 (I)	STELEM	323,08 \$
201800076 (I)	FERME MARC BOLDUC SENC	700,00 \$
201800077 (I)	SUZANNE BANFILL	75,00 \$
201800078 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	11 581,44 \$
201800079 (I)	MACPEK INC.	6 007,00 \$
201800080 (I)	LABRADOR	49,76 \$
201800081 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	337,81 \$
201800083 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	439,30 \$
201800084 (I)	LES EVENEMENTS DS INC.	293,19 \$
201800085 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	27,59 \$
201800086 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE	114,98 \$
201800087 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	252,95 \$
201800088 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	44,80 \$
201800089 (I)	DIESEL SHERBROOKE INC.	22,63 \$
201800090 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	957,16 \$
201800091 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	804,83 \$
201800092 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	3 010,07 \$
201800093 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	1 403,59 \$
201800094 (I)	GROUPE ARCHIMEDE INC.	863,77 \$
201800095 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	155,51 \$
201800096 (I)	BOIVIN & GAUVIN	867,64 \$
201800097 (I)	SIGNAL SERVICES INC.	3 479,14 \$
201800098 (I)	RAYMOND DAPHNÉ	102,50 \$
201800099 (I)	GSI ENVIRONNEMENT	8 153,52 \$
201800100 (I)	DOWNEY ET ROBERGE	174,76 \$
201800102 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	5 771,32 \$
201800103 (I)	INFOTECH	3 940,96 \$
201800105 (I)	ALAIN COULOMBE	385,60 \$
201800106 (I)	JEFF CROSS	2 330,00 \$
201800107 (I)	DONALD BOUCHARD	1 967,00 \$
201800108 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	1 437,50 \$
201800109 (I)	LAVERDIERE SYLVAIN	532,56 \$
201800110 (I)	TOURISME HAUT-SAINT-FRANÇOIS	630,00 \$
201800111 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	4 739,72 \$
201800112 (I)	COMBEQ	1 289,85 \$
201800113 (I)	COOKSHIRE-EATON INNOVATION	60 000,00 \$
201800114 (I)	CÉDRIC LACHANCE	2 100,00 \$
201800116 (I)	QUÉBEC MUNICIPAL	862,31 \$
201800117 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	105 616,00 \$

201800118 (I)	STEVEN MARQUIS	500,00 \$
201800119 (I)	CERIU	523,14 \$
201800120 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	17 244,75 \$
201800121 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	40 701,14 \$
201800122 (I)	JEAN-LOUIS TURCOTTE	300,00 \$
201800123 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201800124 (I)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201800125 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201800126 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201800127 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201800128 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201800130 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	12 731,97 \$
201800131 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	384,94 \$
201800132 (I)	GESTION GILLES GENEST	73,28 \$
201800133 (I)	BELL CANADA	847,92 \$
201800134 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	574,37 \$
201800135 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	244,78 \$
201800136 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 293,35 \$
201800137 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	46,02 \$
201800138 (I)	M. RÉSERVOIR	160,97 \$
201800139 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	1 951,34 \$
201800140 (I)	PREVIMED INC.	90,74 \$
201800141 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	83,90 \$
201800142 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	408,77 \$
201800143 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	826,16 \$
201800144 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 384,24 \$
201800145 (I)	Visa Desjardins	3 865,03 \$
201800146 (I)	R.M. ELECTRIQUE	468,64 \$
201800149 (I)	TARDIF DIESEL INC.	2 860,69 \$
201800150 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	229,95 \$
201800151 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	381,87 \$
201800152 (I)	REMORQUAGES & TRANSPORTS	160,97 \$
201800153 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	193,16 \$
201800154 (I)	RESTAURANT LA LANTERNE VERTE	218,70 \$
201800155 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 009,42 \$
201800156 (I)	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	558,08 \$
201800157 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	113,14 \$
201800158 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	137,11 \$
201800159 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	855,97 \$
201800160 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	745,21 \$
201800161 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	19 565,65 \$
201800162 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	27,60 \$
201800163 (I)	MACPEK INC.	1 666,57 \$
201800164 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	11 487,73 \$
201800165 (I)	TOROMONT CAT (QUÉBEC)	528,60 \$
201800166 (I)	BELL ALIANT - RÉCLAMATIONS BELL	3 752,89 \$
201800167 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	103,48 \$
201800168 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	44,80 \$
201800169 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	898,35 \$
201800170 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAU	1 839,61 \$
201800171 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	1 417,11 \$
201800172 (I)	GERARD AUGER	360,27 \$
201800173 (I)	ROY VIRGINIE , SCHOLZ DEREK	664,93 \$
201800174 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 130,12 \$
201800175 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	28 865,20 \$
201800176 (I)	BÂTIRENTE	9 155,90 \$
201800177 (I)	FONDACTION	3 890,02 \$
201800178 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	578,10 \$
201800179 (I)	Desjardins sécurité financière	2 573,76 \$
201800180 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 424,80 \$
201800181 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	519,93 \$
201800182 (I)	REVENU QUÉBEC	201,13 \$

Total : 535 714,97 \$

Grand total : 684 809,36 \$

Liste des chèques annulés

201800059	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	256,62 \$
201800082	A D F DIESEL	0,00 \$
201800101	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	256,62 \$
201800104	A D F DIESEL	0,00 \$
201800115	CRSBP DE L'ESTRIE	23 733,97 \$
201800129	CRSBP DE L'ESTRIE	23 733,97 \$
201800147	TARDIF DIESEL INC.	2 860,69 \$
201800148	TARDIF DIESEL INC.	2 860,69 \$

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Pompiers de Cookshire-Eaton, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6344

CONSIDÉRANT que les pompiers de Cookshire-Eaton demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 6, 7 et 8 juillet 2018, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, sans frais, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Patrick Soucy, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6345

CONSIDÉRANT que M. Patrick Soucy demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 18, 19 et 20 mai 2018, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, au tarif régulier, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Alain Laverdière, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6346

CONSIDÉRANT que M. Yannick Jutras-Vallières demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 4, 5 et 6 mai 2018, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, au tarif régulier, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ligue de balle de Cookshire-Eaton, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6347

CONSIDÉRANT que la ligue de balle de Cookshire-Eaton demande l'autorisation pour utiliser le terrain de balle de Sawyerville, de mai à septembre 2018, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, sans frais, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Michael Toulouse, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6348

CONSIDÉRANT que M. Michael Toulouse demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 11, 12 et 13 mai 2018, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, au tarif régulier, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Valérie Demers, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6349

CONSIDÉRANT que Mme Valérie Demers demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 18, 19 et 20 mai 2018, à Sawyerville, en

conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, au tarif régulier, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Ligue de balle de Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6350

CONSIDÉRANT que la ligue de balle de Johnville demande l'autorisation pour utiliser le terrain de balle de Johnville, de mai à septembre 2018, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, sans frais, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Ligue de balle pour enfants, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2018-02-6351

CONSIDÉRANT que la ligue de balle pour enfants demande l'autorisation pour utiliser le terrain de balle de Johnville, de mai à septembre 2018, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, sans frais, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) M. Dale Quinn réitère sa demande sur la dette de la municipalité. Le directeur général / secrétaire-trésorier lui transmettra l'information. Il est aussi invité à se rendre sur le site Web du MAMOT.
- 2) Mme Lenora Forgrave demande une traduction du sujet traité au point J-3 de l'ordre du jour. Le directeur général / secrétaire-trésorier lui répond.
- 3) M. Pierre Chapdelaine demande des informations sur les frais encourus par la municipalité pour son avocat dans le dossier de l'Église Essénienne Chrétienne. La mairesse lui répond que les frais ne sont pas très élevés puisque c'est la CPTAQ qui poursuit l'Église Essénienne

Chrétienne pour le non-respect de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

O) Levée de la séance.

Résolution 2018-02-6352

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier